

C.E.E.L.R.O.

JOURNEE D'INFORMATION ET D'ECHANGE DES LABORATOIRES ROUTIERS  
DES CLUBS REGIONAUX

## **Bilan de l'activité du CEELRO**

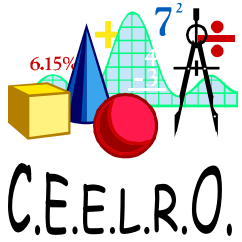
(Club d'Echanges d'Expériences des Laboratoires Routiers de l'Ouest)

Co-animateur au 01/01/2017 :

Lionel ODIE : Cerema Ouest / DLR Saint-Brieuc

Dominique ROBIN : Colas Centre Ouest

Nantes, le 24/01/2017



# Présentation du CEELRO

Club fondé en 1998

Les membres historiques :

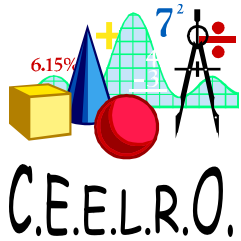
- *Cerema Ouest (DLRC Angers; DLR St-Brieuc)*
- *Colas Centre Ouest; Eurovia Management; Eiffage Travaux Publics*

Les membres associés

- *LCBTP, LD CD35, LD CD53; LD CD72; LRM; Technilab; Hercynia*

Zones géographiques

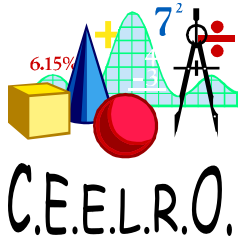
- *Bretagne; Pays-de-La-Loire*



## Présentation du CEELRO

Charte de fonctionnement amendée 2007 ... en révision pour :

- *Intégrer les récentes évolutions des membres historiques;*
- *Durcir les conditions d'entrée vis à vis des laboratoires de contrôles extérieurs sans démarche qualité et compétences techniques validées;*
- *Consolider les liens avec les clubs « métiers » régionaux (Club Laboratoires Cotita Ouest)*

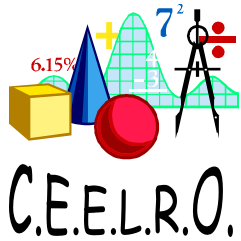


## Présentation du CEELRO

Co-animation des membres historiques désignés pour 2 ans  
1 à 2 réunions par an pour :

- *traiter de l'actualité normative, technique*
- *harmonisation des pratiques*
- *échanger sur les difficultés rencontrées*
- *remonter au niveau national certains positionnements (ex. demande de dérogation laboroute)*

*Une certaine tendance à l'essoufflement ... un signe de maturité des membres ? de manque de disponibilité ? de manque de sujet technique nécessitant une harmonisation des pratiques au seul niveau régional ? ...*

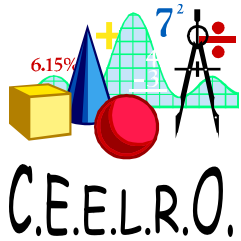


## Activité du CEELRO : les thèmes actifs

- Thème 1 : Actualité Normative :
- Thème 8 : Hygiène Sécurité Environnement :

Agents Chimiques Dangereux et « amiante » :

- Echange sur les procédures de contrôles d'atmosphères de travail : ACD / CMR
  - Informations techniques avec laboratoire d'analyse (Laboce) pour la prise en compte des « fragments de clivage » (actinolite non asbestoforme => présente dans certaines amphiboles du massif armoricain)
  - Echange sur l'identification de chrysotile (boulettes fibreuses) dans des essais de désenrobage d'enrobés recyclés contenant 40% d'agrégats (a priori exempt de chrysotile);
    - Essais de confirmation sur matériaux (stock d'agrégats et enrobé) => NEGATIF
    - Contrôle d'atmosphères de travail => NEGATIF (cf. présentation Club Laboratoires Cotita Ouest)
- ⇒ Soucis de représentativité des prélèvements sur stocks d'agrégats hétérogènes
- ⇒ Soucis de représentativité des échantillons pour analyses META



## Activité du CEELRO : les thèmes actifs

- Thème 10 : densimètres électromagnétiques :

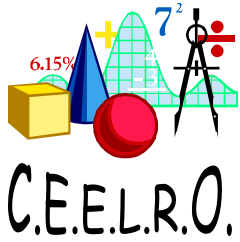
Rappel : Méthode CEELRO : mesure de Masse Volumique Apparente à l'aide d'un densimètre Électromagnétique (Pave Tracker)

Echanges techniques

Essai d'intercomparaison incluant matériels gammadensimétriques (cf. présentation Club laboratoires Cotita Ouest)

- Thème 20 : mesures de déflexion à la poutre :

Influence des conditions de mesures (marche avant / marche arrière) sur les résultats considérés comme négligeable (# 1,1  $\frac{1}{100}$  mm)  $\Rightarrow$  demande de dérogation transmise à l'IDRRIM acceptée par la Commission Laboroute en 2015



## Activité du CEELRO : les thèmes actifs

- Thème 21 : Comparaison des méthodes de la NF EN 12697-1 sur la teneur en fines :

Rappel : Identification dans l'Ouest de la création de fines lors des essais d'extraction d'enrobé bitumineux avec une machine à flux continu.

- Rédaction d'une procédure de contrôle de la création de fines inhérente à la méthode unique pour tous les membres du club,
- Vérification annuelle par les laboratoires à partir d'un mélange granulaire bien défini et par carrière.
- Utilisation d'une valeur corrective à appliquer par carrière pour l'interprétation des résultats (application systématique du correctif dans le rapport d'essais non partagée par les laboratoires Cofrac sur la méthode)

Cette procédure a le mérite d'être entendue et admise lors des contrôles d'enrobés en cours de chantier entre le contrôle extérieur et externe s'il apparaît une dérive dans la teneur en fines du mélange bitumineux contrôlé.